

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2265>



Julien Rivoire : NDDL, évasion fiscale, CETA

- FSU - CDFN - CDFN 2016-2017 - CDFN de novembre 2016 -



Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2016

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

NDDL : « Peut-on vivre sans un aéroport idéal ? Oui. Peut-on vivre sans eau ? Non. »

C'est ainsi que la rapporteur public a conclu le 7 novembre son argumentation en faveur de l'annulation de l'arrêté préfectoral « loi sur l'eau » autorisant les travaux de construction de l'aéroport de NDDL.

Fait très rare, la Cour administrative n'a pas suivi les conclusions de la rapporteur.

Cet énième rebondissement dans le dossier NDDL révèle en fait deux visions politiques : le droit européen interdit, sauf exception, la réalisation de projet risquant de détériorer les masses d'eau de surface. Pour le juge administratif, le développement économique ne peut être empêché par la protection de l'écosystème.

Dans la bataille contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, c'est donc la définition de la notion d'utilité publique qui se pose : s'opposer à l'aéroport c'est promouvoir un développement économique respectueux de l'écosystème et des générations futures, condition sine qua none du respect de l'intérêt général.

La FSU doit donc confirmer son soutien au mouvement d'opposition au projet d'aéroport, réaffirmer son opposition aux expulsions et au début des travaux.

Evasion fiscale : un mot sur la campagne qui s'ouvre sur l'enjeu de l'évasion fiscale.

Le 9 janvier aura lieu à Dax le procès de l'évasion fiscale, à l'occasion du procès d'un « faucheur de chaise ».

Ce temps fort sera l'occasion d'initier une campagne contre l'évasion fiscale dans un cadre large (Attac, CCFD, Oxfam, Cgt et Solidaires finances publiques, Amis de la Terre etc.). Campagne qui peut être un réel outil de convergence mais également d'intervention des mouvements sociaux dans le temps de la campagne présidentielle où il ne sera pas aisé d'occuper l'espace médiatique.

Nous sommes interpellés à la FSU pour nous investir dans cette campagne pour faire le lien entre les 60 à 80 milliards manquant au budget de l'Etat et la situation des services publics.

Sur le **CETA** enfin, il y a URGENCE.

La commission européenne cherche à accélérer le processus de ratification du traité, en avançant au 14 décembre le vote prévu mi-février, et à interdire tout débat au parlement européen. L'épisode Wallon fait son effet : terrifié à l'idée de voir monter la contestation citoyenne, les commissaires européens sont prêts à toutes les manoeuvres pour que ce traité de libre-échange avec le Canada soit ratifié au plus vite.

Donnons leur raison... d'avoir peur de la contestation citoyenne. Le collectif unitaire stoptafta va impulser dans les jours qui viennent plusieurs propositions d'interventions et de pression auprès des députés européens, à nous de les diffuser !